Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Comptes 2008 : l'assainissement des finances permet au Conseil d'Etat de financer sa politique anticyclique

Le Conseil d'Etat a publié les comptes du Canton pour 2008, qui se soldent cette année encore par un résultat positif, avec un excédent de 370 millions de francs et une nouvelle réduction de la dette. Ces comptes montrent que la crise économique a commencé à se faire sentir à l'automne 2008. Grâce à l'assainissement financier réalisé ces dernières années, l'Etat peut concrétiser la politique anticyclique voulue par la Constitution à travers une série de mesures de soutien à l'activité économique

Au chapitre des charges de fonctionnement, les comptes 2008 montrent que celles-ci sont conformes au budget avec une progression 3 %, attestant de la rigueur de l'administration cantonale en matière de maîtrise des dépenses. Ce résultat inclut les coûts de la nouvelle politique salariale (+32 millions). Quant aux revenus, ils s'établissent à 7751,9 millions de francs, soit 397,2 millions de plus que l'exercice précédent. Cette différence est imputable, pour près de la moitié, à la progression des impôts sur les personnes physiques, liée notamment à l'accélération de la croissance démographique. Les premiers effets de la crise économique se manifestent par un recul, par rapport à 2007, du rendement des impôts sur le bénéfice et par un ralentissement des marchés immobiliers. Comme en 2007, ces bons résultats permettent à l'Etat de procéder à un amortissement supplémentaire de son découvert, à hauteur de 420 millions. Au final, la dette du Canton est ramenée à 2,96 milliards, retrouvant ainsi son niveau de 1992.

Le retournement de la conjoncture économique à la fin de l'année dernière est tangible: recul des exportations, remontée du taux de chômage, régression du PIB. Dans ce contexte, le Conseil d'Etat entend agir afin de soutenir l'activité économique vaudoise et de limiter les effets sociaux du ralentissement économique. Dans une perspective anticyclique, il confirme un budget en hausse par rapport à celui de 2008 et prévoit une série de mesures supplémentaires avec un coût global de 485 millions pour la part cantonale, et dont la mise en oeuvre débutera en 2009 ou 2010.

Le Conseil d'Etat a décidé d'intensifier son appui aux entreprises exportatrices et d'accélérer le développement des infrastructures du canton (réseau routier, bâtiments de l'Etat, financement conjoint avec le Canton de Genève des études pour l'axe ferroviaire Lausanne-Genève). Certaines mesures soutiennent une activité économique favorable à l'environnement (économies d'énergie, lutte contre les risques naturels). Sur le plan social, le Gouvernement prévoit de lutter contre la montée du chômage par une aide à l'embauche d'apprentis, par l'organisation de stages pour les jeunes arrivant sur le marché du travail et par le renforcement des mesures d'insertion pour les bénéficiaires du revenu d'insertion (RI).

Le Conseil d'Etat a institué un groupe de suivi chargé de coordonner les diverses mesures entre les départements, ainsi qu'une «task force» apte à identifier les dossiers problématiques et à les débloquer en cas de besoin. Il entend adapter son action à l'évolution de la situation et se réserve de prendre, le cas échéant, d'autres mesures proportionnées à cette évolution.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 avril 2009

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Pascal Broulis, président du Conseil d'Etat et chef du DFIRE, 021 316 20 01

TÉLÉCHARGEMENT(S)

Comptes_2008_presentation
Comptes_2008_annexes